

## **RPI Plassay – St Sulpice d'Arnoult – Les Essards**

### **Compte-rendu du conseil d'école n°3 Jeudi 3 juin 2021 – Saint Sulpice d'Arnoult / Plassay / Les Essards**

La séance débute à 18h30.

**Présidents du conseil des écoles :** Mme Dumont, M Leyris, M Leloup

**Secrétaires de séance :** Mmes Daniel, Boucher, Pain, Vaillant et M Leyris

#### **Présents**

##### **Enseignants :**

- *Les Essards*
  - M Leloup, directeur de l'école
  - Mmes Pain et Vaillant, adjointes
- *St Sulpice d'Arnoult*
  - Mme Dumont, directrice de l'école
  - Mmes Daniel et Boucher, adjointes
- *Plassay*
  - M Leyris, directeur de l'école
  - Mme Gonzalez et M. Bouchard, adjoints

##### **Représentants des communes :**

- *Les Essards*
  - Mme Félix, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, déléguée du SIVOS
- *St Sulpice d'Arnoult*
  - Mme Signat, maire
  - M Poch, maire adjoint chargé des affaires scolaires, délégué du SIVOS
- *Plassay*
  - M Bachereau, maire et président du SIVOS

##### **Représentants des parents d'élèves :**

- *Les Essards :*
  - Mmes Brousse Monteil, Chauvet, titulaires
- *St Sulpice d'Arnoult*
  - Mmes Berge, Fédy, Sola titulaires
- *Plassay*
  - Mmes Drilhon et Blot, titulaires
  - Mme Mage-Savary, suppléante

##### **Invités :**

- Néant

#### **Absents excusés**

- Mme Salmon, Inspectrice de l'éducation nationale
- M Renard, DDEN
- Mme Saulières
- Mme Maire et M Guillon, représentants à Plassay
- Mmes Fagneau et Blas, représentantes à Saint Sulpice d'Arnoult

- M Vidal, maire Les Essards
- M Blas représentant titulaire à Les Essards
- Mmes Binet, Gautier et Feneck, représentantes suppléantes à Les Essards

## 1) Prévisions des effectifs pour la rentrée 2021 ;

Pour la rentrée 2021 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27 (+2)	18	28	21	28	25	31	28

Plassay	Saint Sulpice d'Arnoult	Les Essards
PS : 27 (+ 2 possibles)	CP : 21	CE2 : 10
MS : 18	CE1 : 28	CM1 : 31
GS : 28	CE2 : 15	CM2 : 28
Total : 73 + 2 élèves	Total : 64 élèves	Total : 69 élèves

Saint Sulpice : 1 passage anticipé en CE2, 1 re-scolarisation en CE1.

CM1 : sur la cohorte de 30 CM1 du RPI, il faut compter 1 entrée et 1 re-scolarisation et 1 orientation ULIS, soit 31 CM1.

Soit un total prévisionnel de 206 élèves (+ 2 possibles) pour tout le RPI.

La répartition des élèves n'est pas fixée à ce jour. Pour l'instant, il est prévu d'envoyer 10 élèves de ce2 aux Essards. Les parents d'élèves souhaitent que le lieu d'habitation fasse partie des critères pour la répartition des élèves en CE2. M Leyris répond que pour les répartitions les enseignants prennent aussi en compte le niveau des élèves, le comportement, l'autonomie et le fait qu'il y a aussi des enfants à séparer pour leur bien.

## 2) Sécurité : exercices incendie et PPMS ;

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (Risques Majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

### **Plassay**

Un exercice PPMS risques majeurs sera effectué le 4 juin. Le scénario envisagé est le séisme. Les enfants devront se mettre sous les tables pour se protéger.

### **Saint Sulpice d'Arnoult**

Un exercice incendie a été réalisé le 27 mai 2021 du côté CP. La sortie s'est faite sans difficulté en 1m30. On remarque que les CP sont encore en difficultés face à l'exercice. Nous constatons que le nombre d'exercices n'est pas suffisant, nous pensons à faire plus l'an prochain.

L'exercice PPMS attentat intrusion, sera réalisé avec l'aide de parents le 22 juin.

### **Les Essards**

### Exercice incendie

Le jeudi 18 mars 2021 à 14h45. Mairie, enseignants et élèves seront prévenus.

Le départ de feu de la classe de Mme Vaillant.

Temps d'évacuation de toutes les personnes : 1min 27 s.

Bilan très positif. Rien à améliorer.

### Exercice PPMS Risques Majeurs

Le prochain exercice PPMS sur le thème Risque Majeur se déroulera le jeudi 24 juin 2021 à 14h. Mairie, enseignants et élèves seront prévenus.

L'exercice aura pour but de simuler un séisme.

2 étapes :

— mise en sécurité sous les tables le temps du séisme supposé suffisamment fort et long pour que tout le monde puisse le sentir et laisser le temps de déclencher le signal.

— évacuation au point de regroupement pour mise en sécurité hors des bâtiments pour inspection de ces derniers.

## 3) Projets éducatifs et sorties scolaires ;

### ***Plassay***

- Le lundi 14 juin, la classe de PS/MS de M. LEYRIS ira à l'abbaye de Fontdouce participer à un jeu de piste « Frère Mathieu a perdu ses économies » et fera également de l'accrobranche (3 parcours adaptés à cette tranche d'âge). Le coût de ces activités s'élève à 286 € et le bus à 255 €.

- Le vendredi 18 juin, la classe de PS/MS de M. BOUCHARD ira à l'île d'Aix.

- Dans le cadre du projet « Plein les mirettes » en partenariat avec la CDC « Cœur de Saintonge » et l'Education Nationale, la classe de GS de Mme GONZALEZ ira à Geay le jeudi 24 juin après-midi assister à la représentation « Le festin des affreux ». Le transport ainsi que le spectacle sont financés par la CDC.

M. LEYRIS remercie la CDC.

- Les élèves iront pique-niquer dans les bois de Plassay le jeudi 1<sup>er</sup> juillet (si le temps le permet).

- Vu le protocole sanitaire contraignant à respecter (tous les parents assis sur des chaises distantes au minimum de 1 m soit 4 m<sup>2</sup>, en extérieur), il n'y aura pas de fête d'école cette année.

### ***Saint Sulpice d'Arnoult***

- Remise des médailles Koala et Kangourou le 31 mai.

- Dépouillement du vote sur la sélection de livres des Incorruptibles le 18 juin.

- Mise en place d'un échange de service des enseignantes entre classe pour permettre aux élèves de connaître toutes les maîtresses de l'école.

- Décalage de la fête des 100 jours suite au confinement. La date est toujours en suspens car les parents, selon le protocole sanitaire en vigueur, ne peuvent pas entrer dans les classes. Donc les 100 jours seront décalés le plus tard possible pour pouvoir le faire en plein air.

— Mme Fédy demande si la fête des 100 jours correspond au moment de convivialité de cette fin d'année, nous répondons que oui, si elle a lieu.

- Les 3 classes sont allées faire des semis et des plantations dans les bacs de jardinage. Nous remercions l'association des 3 écoles qui a financé une partie des plantes et des outils de jardinage à hauteur de 250 € et la mairie qui a fabriqué et mis en service les bacs de jardinage.

— M. Poch parle de l'opération « un fruit pour la récré » qui avait lieu il y a plusieurs années et souhaiterait la reconduire. Il s'agit de l'étude d'un fruit sur une séance de découverte. Mme Dumont propose que ce temps puisse se faire sur le temps de la pause méridienne. Il sera tout à fait possible de s'inspirer de ce qui se faisait en adaptant aux contraintes d'aujourd'hui. Les enseignantes précisent qu'elles souhaitent maintenir le temps de récréation comme un vrai temps de jeux libres.

- Mme Fédy s'interroge sur l'arrosage du jardin lors des mercredis, WE et vacances. Nous répondons que nous allons demander aux familles volontaires de venir arroser et récolter.
- Mme Signat propose la mise en place d'un concours d'épouvantail comme cela existait il y a plusieurs années ; et l'école pourrait y participer.
- M. Poch évoque les jardins de Compostel à Trizay et propose l'an prochain que les classes de l'école puissent aller visiter ces jardins et propose l'utilisation des minibus. Cela nécessiterait des chauffeurs. Par respect des assurances et pour des raisons de sécurité, Mme DUMONT précise que les sorties se feront plutôt avec une compagnie de bus. Mme Fédy s'interroge sur la ligne du projet : jardin potager, jardin fleuri. Nous répondons que nous devons définir le projet plus précisément pour l'an prochain ; c'est ce projet qui définira les sorties scolaires.
- Une boîte à livres va être installée prochainement devant les tables de pique-nique. Il est prévu que les enfants la décorent. Cela ne pourra se faire que s'ils disposent de suffisamment de temps. Il s'agit d'un ancien abribus de la commune. La question est posée de savoir si l'abribus peut être installé dans l'école le temps des travaux de peinture par les enfants afin de faciliter la réalisation des peintures.
- Courant juin, une visite de l'école et un échange va être organisé à l'intention des futurs élèves de CP. Les parents pourront poser leurs questions à Mme Daniel. Les parents concernés seront informés.
- La reprise de la bibliothèque et de l'emprunt de livres se fera à partir du mardi 5 octobre.
- Mme Fédy demande jusqu'à combien de km peuvent marcher des enfants de cet âge et si des sorties sans bus sont prévues : pour l'instant il y a des enfants au comportement difficile qui ne permettent pas ce genre d'activité.

### **Les Essards**

Une participation forfaitaire de 1 € sera demandée aux parents pour toute sortie ou activité payante. Exceptionnellement, cette année, nous ne demandons aucune participation financière aux parents.

- Mardi 15 juin, toutes les classes, St Bris des Bois, Abbaye de Fontdouce, Accrobranche, 69 élèves (552 €), 5 adultes (16 €) soit 568 € financés par l'Association les 3 écoles que nous remercions de leur don de 600 €, 2 autocars (255 €) soit 510 €, financés par la municipalité que nous remercions.

Cette activité se fera en respectant au mieux les gestes barrières et la distanciation : les classes resteront groupées et séparées durant le transport et le repas. Durant l'activité, les élèves seront éloignés à plus de 2 m sur les ateliers.

- Mardi 22 juin, toutes les classes, bois des Essards, CROSS de l'école. Une collation et des médailles seront distribuées aux participants par la municipalité que nous remercions. Il y

aura 6 podiums : CE2 garçons, CE2 filles, CM1 garçons, CM1 filles, CM2 garçons, CM2 filles.

#### 4) Travaux et investissements ;

##### ***Plassay***

RAS

##### ***Saint Sulpice d'Arnoult***

La mairie a fait installer des bacs potagers sur le côté de l'école et nous la remercions.

Sur les petits travaux, il faudrait réparer la porte du bureau de direction qui coince et le boîtier d'alarme incendie côté hall rose (bâtiment des Ce1-Ce2) qui n'est plus opérationnel.

La subvention dans le cadre du plan de relance numérique pour l'installation de TBI aurait été acceptée.

Mme Signat dit que le projet d'agrandissement du préau est abandonné car il est trop coûteux.

La mairie demande si le local archives a été trié et rangé. Mme Dumont répond qu'elle a effectué le plus gros du tri avec l'agent communal.

Mme Signat s'interroge et réfléchit à l'installation d'un moyen réfrigérant plus efficace pour les poches froides appliquées lors des chocs dans la cour de récréation.

L'opération cartable « gratuit » est reconduite l'année prochaine. L'équipe enseignante constate l'efficacité de l'opération auprès des enfants et une maman demande si cela demande un fort investissement, nous répondons qu'il est d'environ 800 euros.

La mairie précise qu'un site internet va être mis en place avec un onglet pédagogique. Mme Dumont précise que pour présenter l'école, la mairie pourra reprendre le livret d'accueil qui est proposé aux familles de GS dans le but de faire tomber les angoisses.

##### ***Les Essards***

Ce qui a été fait : école : nous disposons du préau

Ce qui reste à faire : liste des petits travaux transmise à la municipalité

Mme Félix nous parle de l'avancement des travaux de la salle des fêtes.

#### 5) Questions diverses des représentants des parents d'élèves.

##### ***Les Essards :***

Les parents souhaiteraient savoir si la visite du collège par les élèves de CM2 aura lieu ?  
(1<sup>ère</sup> réponse apportée aux parents : une visite virtuelle du collège est en ligne (16/06/2020))

##### **Réponse :**

Dans le contexte actuel, il n'y aura pas de visite organisée.

Sur le site internet du collège Fontbruant de St Porchaire (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-st-porchaire/>), les parents et les élèves découvriront à la page suivante un article renvoyant à une visite virtuelle du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-st-porchaire/spip.php?article354>.

Vous pouvez retrouver cette page en saisissant le mot "visite" dans la zone de recherche interne du site du collège.

Cette visite a été créée en 2020. Les personnes nommées peuvent avoir changées.

Lien direct pour la visite :

<https://view.genial.ly/5ed27bcc6a01c811e66ecc84>

**Saint Sulpice** : La séance est levée à 19h20.

**Plassay** : La séance est levée à 19h15.

**Les Essards** : La séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance :

M. LEYRIS

Mmes BOUCHER et DANIEL

Mme VAILLANT et PAIN

Le président de séance :

M. LEYRIS

Mme DUMONT

M. LELOUP